REPUBLIQUE FRANÇAISE | DEPARTEMENT DE L'AUBE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 30 Novembre 1958

3e Circonscription

Electrices, Electeurs,

Le retrait du candidat modéré le mieux placé me mettant en tête de TOUS LES NATIONAUX, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de déposer ma candidature pour le second tour.

Fort de ses 4 311 voix !... le Docteur Charles COURRIER s'est alors précipité pour déposer lui aussi sa candidature.

L'accord solennel de retrait réciproque, passé le lundi 10 novembre, tenant toujours à mes yeux, j'ai apprécié à sa juste valeur la loyauté de mon concurrent d'hier, de mon adversaire d'aujourd'hui.

Vous saurez lui montrer que l'honnêteté paye.

Et écarter, en même temps, le risque grave de voir M. CAMUSET représenter la 3e circonscription.

Vous voterez demain,
Pour ceux qui vous font peu de promesses
mais qui les tiennent.

Vous respecterez votre « OUI » du 28 Septembre.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

Bernard LAURENT

Suppléant éventuel : Hubert JOHNER.

G. I. T. | Vu : Le Candidat.